

Arreux le 20 janvier 2010.

## **COMMUNIQUE DU MAIRE DE ARREUX**

Suite à l'article sur les vœux du maire de Rocroi  
Ardennais du 20 janvier 2010

Il a été souvent dit dans les différents médias que les communautés de communes avaient quelquefois de grandes difficultés à vivre. Difficultés de par leur taille, de par l'opacité de leur fonctionnement (manque de communication envers les citoyens) mais également de par leurs frais de fonctionnement

J'ai moi-même souvent interpellé les autorités préfectorales, le président de notre communauté de communes, monsieur SOBANSKA, les maires et les membres du conseil communautaire de la communauté de communes « Val et Plateau d'Ardenne » sur le manque de transparence ou de démocratie que j'ai pu constater à maintes reprises.

C'est donc une nouvelle fois avec surprise que j'ai pu lire dans le journal « l'Ardennais » du 20 janvier 2010, l'article concernant les vœux du maire de Rocroi.

En effet, celui-ci annonce un projet de construction de maisons médicales à Rimogne, Renwez, Maubert-Fontaine et bien entendu Rocroi.

Si c'est bien la communauté de communes qui serait support du projet, ce projet aurait du être au minimum, et c'est bien la moindre des choses si nous sommes toujours en démocratie, être proposé aux délégués avant d'être évoqué en public et présenté comme important et ambitieux.

Je tiens ici à préciser aux habitants et aux professionnels de santé du secteur qu'aucune réunion de bureau ni du conseil communautaire de la communauté de communes « val et plateau d'Ardenne » n'ont eu lieu sur ce projet. Ce sujet n'a même jamais été évoqué.

Je ne juge pas ici si c'est une bonne ou mauvaise idée car aucune donnée ne nous a été communiquée à ce jour. Mais je juge déplorable la façon de procéder de quelques élu(e)s dont le président. Ceux-ci se croient investis de je ne sais quel pouvoir qui leur permet de passer au dessus des règles, des lois, du respect de la démocratie et du respect des délégués des communes élus par les citoyens.

Je retiens que pour le départ en retraite de deux médecins (un élu serait-il concerné ???), nous voulons construire 4 pôles de santé.

J'ose à peine espérer qu'au minimum les autres médecins et professionnels de santé du territoire et des communes concernées ont été contactés avant d'avancer ce genre de projet.

Le Maire d'ARREUX,  
Délégué de la Communauté de commune Val et Plateau d'Ardenne  
Membre du Bureau  
Robert COLSON